

unibail·rodamco

Paris, Amsterdam, le 5 mai 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Unibail-Rodamco SE annonce l'ajustement des droits des porteurs de titres donnant accès au capital à compter du 10 mai 2010.

Comme annoncé le 30 avril 2010, à la suite de la mise en paiement le 10 mai prochain d'une distribution (8,00€/action) prélevée sur le poste "prime d'apport", les droits des porteurs de titres donnant accès au capital seront ajustés à compter du 10 mai 2010 comme suit :

- ORA – [code ISIN FR0010474056] : (Article 5.10(4) de la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers le 18 mai 2007 sous le numéro 07-152) : le nouveau Ratio de Remboursement sera : 1,08.

- ORNANE – [code ISIN FR0010751396] : (Articles 4.16.8(a)(5) et 4.16.8(a)(11) de la note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers le 21 avril 2009 sous le numéro 09-104) : le nouveau Taux de Conversion sera : 1,08.

- Options attribuées par la Société : (Article R. 228-91-3° du Code de Commerce), le coefficient d'ajustement applicable au nombre d'Options et leur prix d'exercice sera : 1,06.

Conformément aux dispositions légales et contractuelles, les ratios d'ajustement ont été calculés d'après la moyenne pondérée par les volumes des cours constatés de l'action Unibail-Rodamco sur le marché d'Euronext Paris, des trois dernières séances de bourse qui précèdent la date de détachement du coupon (soit les 30 avril, 3 et 4 mai 2010).

Relations Media

Maxence Naouri
+33 1 53 43 75 47

Relations Investisseurs

Fabrice Mouchel
+33 1 53 43 73 03

Anne-Sophie Sancerre
+33 1 76 77 57 17

www.unibail-rodamco.com